

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

### Jérémie Bourdillon remporte la Médaille d'Or au Concours Lépine International Paris 2026

Paris, le 11 mai 2026 — Jérémie Bourdillon, ingénieur et entrepreneur français, a reçu la Médaille d'Or du Jury lors du Concours Lépine International Paris 2026, l'une des plus prestigieuses distinctions françaises en matière d'innovation.

Cette récompense distingue une invention conçue au sein de l'entreprise Goubard pour réduire la pénibilité du travail des caristes lors de la mise en place des rallonges de fourches (également appelées extensions de fourches). Cet équipement breveté permet d'allonger temporairement la portée d'un chariot élévateur afin de manutentionner des charges longues ou de transporter plusieurs palettes simultanément, le tout sans descendre de son poste de conduite.

Conçu en neuf mois selon une approche purement low-tech, ce dispositif allie simplicité, robustesse et accessibilité économique.

#### Principaux bénéfices

- Réduction des efforts physiques et des risques de troubles musculo-squelettiques.
- Amélioration de la sécurité des opérateurs et caristes.
- Fabrication française et véritable SAV.
- Solution économique, avec un coût d'usage estimé à environ 15€ / mois.
- Garantie de dix ans.
- Financements possibles dans le cadre de l'aménagement de poste.

#### Une innovation unanimement saluée

Pendant toute la durée du salon, de grands groupes industriels, des médecins du travail, des inspecteurs du travail et des préventeurs ont salué l'utilité concrète et la pertinence de son invention, rapprochant productivité et sécurité. L'un d'eux s'est exprimé ainsi :

« Vous incarnez une philosophie d'innovation profonde : sobriété technologique, sécurité des opérateurs, performance industrielle, économie circulaire, réindustrialisation. C'est une invention exemplaire au-delà du produit lui-même. »

Plus d'une dizaine de caristes ont également découvert le stand chaque jour, avec la même expression : « j'en parle dès mon retour à mon chef ! »

## Un entrepreneur engagé

Jérémie Bourdillon, 36 ans, est passionné par l'innovation depuis l'enfance. Il imaginait déjà des « maisons-rotatives » avant de s'orienter vers des études de conception. Au fil de son parcours, il a découvert dans l'entrepreneuriat une nouvelle façon d'innover et de transformer durablement les modèles économiques.

En 2021, il reprend Goubard SAS afin d'y déployer une stratégie plus résiliente, fondée sur les principes de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération. Depuis, il préside également l'ADECC, qui rassemble 250 entreprises des Pays de la Loire engagées en faveur d'une économie circulaire et souveraine.

## Une distinction qui récompense une vision

Créé en 1901 par Louis Lépine, le Concours Lépine récompense les inventions les plus utiles et prometteuses.

« Cette médaille d'or consacre une conviction simple : une innovation utile, robuste simple et durable peut améliorer concrètement le quotidien des travailleurs tout en renforçant la compétitivité de notre industrie. »

Cette distinction ouvre de nouvelles perspectives pour Goubard SAS, avec l'ambition d'accélérer le déploiement de cette solution auprès des industriels, logisticiens et acteurs de la manutention en France et à l'international.

## Contacts presse

Jérémie Bourdillon

Inventeur – Président de Goubard SAS

[j.bourdillon@goubard.fr](mailto:j.bourdillon@goubard.fr) ou [contact@goubard.fr](mailto:contact@goubard.fr)

[www.goubard.fr](http://www.goubard.fr)